

# LES MÉTIERS DE L'ÉCOLOGIE ET DES TERRITOIRES VOUS INTÉRESSENT ?

## DEVENEZ TECHNICIEN SUPÉRIEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



ente

**Concours ouvert aux titulaires d'un Bac +2 validé  
au plus tard en septembre 2020**



MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

# Devenez acteur du développement durable en assurant des missions valorisantes

**En tant que** technicien supérieur principal du développement durable, vous pourrez agir pour favoriser les transports propres, aménager les villes, développer le logement, économiser l'énergie, gérer les ressources, maîtriser l'urbanisation et prévenir les risques naturels, tout en protégeant les milieux naturels.

**Vous mettrez** en œuvre les politiques que l'État et l'Union européenne ont engagées pour assurer un développement durable des territoires.

**Vous exercerez** vos missions soit en administration centrale, soit dans les services déconcentrés des ministères : directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), directions

départementales des territoires (DDT), directions interdépartementales des routes (DIR), directions interrégionales de la mer (DIRM), mais aussi dans les laboratoires centraux ou régionaux, les services scientifiques ou techniques (Cerema, Ifsttar).

**Vous serez chargé** de concevoir et de réaliser des études, des contrôles et des travaux à caractère technique ou scientifique. Vous pourrez être amené à encadrer une équipe.

**Inscrivez-vous dès maintenant au concours organisé conjointement par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales .**

---

## Choisissez une formation d'avenir

**La formation** s'étend sur **7 mois** à l'ENTE (à Aix-en-Provence ou à Valenciennes) avec une période de formation sur votre poste d'affectation à partir d'avril.

Il existe une modalité de formation en alternance (accessible sous conditions) qui consiste à être affecté dès septembre en poste, et à suivre **10**

**semaines** de formation à l'ENTE.

**À l'issue de** votre formation initiale, vous recevrez le titre de chargé de projet en aménagement durable des territoires qui s'inscrit au Registre national de la certification professionnelle.

**Vous êtes rémunéré** dès le début de votre formation (environ 1500 € brut par mois).

### La formation comprend :

- des apports fondamentaux sur le développement durable, l'environnement professionnel, l'organisation et les missions des ministères, sur les outils bureautiques, les sciences humaines ;
- des apports techniques dans les domaines d'activités du ministère : urbanisme et aménagement, bâtiment, habitat, logement, eau et biodiversité, aménagement du territoire, transport

et déplacements, infrastructures et ouvrages d'art, climat et énergie..

- des apports approfondis liés à votre poste d'affectation ;

La formation est dispensée selon des méthodes pédagogiques de pointe, utilisant la formation à distance pour des parcours individualisés de formation.

Vous bénéficierez d'un établissement de formation offrant sur place toutes facilités pour les études et les loisirs (accès à internet, foyer, activités sportives et culturelles...) et vous aurez la possibilité de vous loger à proximité immédiate de l'école.

---

## Construisez votre carrière

**À l'issue** de votre formation, vous serez titularisé dans le grade de technicien supérieur principal du développement durable.

**Vous pourrez** par la suite évoluer vers d'autres postes et d'autres domaines.

**Vous pourrez** progresser au grade de technicien en chef par promotion interne ou examen professionnel après quelques années.

**Vous pourrez** aussi intégrer le corps des ingénieurs des travaux publics de l'État par voie de concours interne ou de promotion.

Retrouvez toutes les informations sur :

**[www.ente.developpement-durable.gouv.fr](http://www.ente.developpement-durable.gouv.fr)**

# Principales conditions d'accès au concours

**Posséder** la nationalité française, soit celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, soit la nationalité andorrane, monégasque ou suisse.

**Être détenteur**, ou susceptible d'être titulaire avant septembre 2020, d'un

titre ou diplôme sanctionnant deux années de formation classée au moins au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007.

---

Inscription en ligne sur le site **e-recrutement** :

**[www.concours.developpement-durable.gouv.fr](http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr)**

**À PARTIR DU 2 DECEMBRE 2019**

vous y trouverez la notice explicative,  
le dossier à télécharger et l'inscription directe.

**Épreuves écrites** : février 2020

**Épreuves orales** : mai 2020

**Prise de poste** : septembre 2020

**Nombre de postes** : environ 150



[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)

[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)